

## OBJECTIFS GENERAUX

- Identifier et appréhender la mission d'administrateur ad hoc
- Acquérir les connaissances nécessaires pour accompagner un mineur durant sa procédure de demande d'asile
- Uniformiser les méthodes d'intervention de l'administrateur ad hoc sur le territoire national en matière d'asile

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir identifier les différents publics mineurs non accompagnés présents sur le territoire
- Savoir repérer l'intérêt du mineur à demander l'asile en France
- Favoriser une représentation juridique de qualité
- Connaître les différentes étapes de la demande d'asile
- Acquérir les connaissances de base permettant la rédaction d'un récit de vie
- Favoriser le travail en réseau afin de permettre une prise en charge globale du jeune

## PROGRAMME

9h00-9h30

Accueil des participants

9h30-10h15

Les mineurs étrangers : état des lieux

10h15-11h30

Procédure d'asile et minorité

11h30-12h15

L'administrateur ad hoc : statut et missions

12h15-13h45

Pause déjeuner

13h45-14h30

Présentation du Guichet Unique de Demande d'Asile

Intervention de la Préfecture (sous réserve)

14h30-17h15

L'accompagnement des mineurs non accompagnés demandeurs d'asile

17h15-17h30

Conclusion

## PUBLIC

Formation gratuite à destination des administrateurs ad hoc inscrits et postulants, des tuteurs et des travailleurs sociaux en lien avec le public des mineurs non accompagnés.

## CONTACT

Formation animée par Bénédicte KEREBEL

Juriste et coordinatrice du réseau des administrateurs ad hoc

Mail : [benedicte.kerebel@themis.asso.fr](mailto:benedicte.kerebel@themis.asso.fr)

Tél : 07.67.24.95.21

## SUIVEZ - NOUS



[www.themis.asso.fr](http://www.themis.asso.fr)



[asso\\_themis](https://www.instagram.com/asso_themis)



Association Themis

## MODALITES PRATIQUES

**Formation dispensée en  
visioconférence**

**INSCRIPTIONS par mail à :**  
**[benedicte.kerebel@themis.asso.fr](mailto:benedicte.kerebel@themis.asso.fr)**

**Envoi des supports de formation  
et du lien de connexion par mail  
après inscriptions**

## QUI SOMMES-NOUS ?



THEMIS EST UNE ASSOCIATION  
D'ACCÈS AU DROIT POUR LES  
ENFANTS ET LES JEUNES.

ASSOCIATION AGRÉÉE :

- EN TANT QU'ADMINISTRATEUR AD  
HOC PAR LE MINISTÈRE DE LA  
JUSTICE
- EN TANT QU'ORGANISME DE  
FORMATION (N°42670364867)

FORMATION FINANCÉE PAR LA  
DIRECTION DE L'ASILE DU MINISTÈRE DE  
L'INTÉRIEUR



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



THEMIS

Accès au droit pour les enfants et les jeunes

## FORMATION

**L'ACCOMPAGNEMENT DES  
MINEURS DEMANDEURS  
D'ASILE PAR  
L'ADMINISTRATEUR  
AD HOC**

---

**Le 29 mars 2021**

**Ile de France**